

MONTREAL PLUS



Les camionneurs
échouent au port

Page 2

Contrebandiers
emprisonnés

Page 3



CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | MARDI 21 NOVEMBRE 2000

La Presse

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

Les employés municipaux passent au plan B

PASCALE BRETON

Les employés municipaux ont enclenché la deuxième phase de leur plan d'action hier afin de réagir au dépôt la semaine dernière du projet de loi 170 sur les fusions et les réorganisations municipales. Plus de 20 000 pancartes de protestation seront installées partout au Québec au cours des prochains jours.

Les députés du Parti québécois sont directement visés par la nouvelle bataille des cols bleus et des cols blancs. Dès aujourd'hui, ils risquent de voir apparaître devant leur résidence ou leur bureau de comté l'une de ces pancartes rejetant le projet de loi 170. En guise d'appui, les employés municipaux ont aussi été invités à installer ces pancartes devant leur maison.

Hier soir, dans le cadre du quatrième lundi de la grande noirceur — le dernier avant une trêve dans les manifestations —, les cols bleus et cols blancs de l'île de Montréal, de la couronne nord et de la Rive-Sud ont clairement démontré que leur bataille sera désormais politique. Près de 1000 travailleurs s'étaient réunis devant la résidence de la ministre du Travail, Diane Lemieux, à Saint-Laurent, pour exiger des modifications à la loi afin de protéger leurs acquis.

«Il ne s'agit pas de la bataille de clocher de certains maires qui rejettent les fusions, mais d'une bataille historique pour le respect des syndicats. Il (le gouvernement) n'a pas le droit d'enlever le droit de négocier librement», a vivement lancé Jean Lapierre, le président des cols bleus de Montréal, en expliquant que les employés ne sont pas contre les fusions. «Nous laissons ça aux maires et aux citoyens. Nous voulons simplement protéger nos droits», a-t-il précisé plus tard.

La diminution des conditions de travail, le gel possible des salaires et des conventions collectives pour plusieurs années et le statut précaire de plusieurs employés municipaux sont les principales craintes des travailleurs. «Pour ce qui est des statuts précaires, je n'ai vu nulle part dans la loi que leur emploi était assuré. C'est inacceptable», a clamé Daniel Papillon Demers, président du syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal.

Les femmes, majoritairement concernées par ces statuts précaires, ont pris la parole haut et fort hier pour redire leur message à la ministre Lemieux et la blâmer du même coup pour son inaction. «C'est un cri d'alarme qui doit être lancé. Ce que vous pensiez impensable à Verdun est rendu à l'échelle du grand Montréal», a déclaré Johanne Poulin, trésorière chez les cols bleus de Verdun qui ont fait une grève d'un an et demi pour préserver leurs conditions de travail.

«Les femmes représentent 53% des cols blancs à la Ville de Montréal, la majeure partie sont des emplois précaires. Il y en a qui ont des salaires en deçà de 20 000\$, la libre négociation, nous en avons besoin», a pour sa part affirmé Monique Côté, vice-présidente générale du syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal.

À la fin du mois, les cols bleus et cols blancs présenteront un mémoire devant la commission parlementaire pour demander des amendements au projet de loi 170.

Pour leur dernière manifestation, hier soir, ils avaient amené des bougies, dans l'espoir, ont-ils dit, d'éclairer davantage la ministre dans ses réflexions.

Dernier budget de Montréal-la-Petite

MARIE-CLAUDE GIRARD

LA VILLE DE MONTRÉAL dévoile aujourd'hui son budget 2001, le dernier sans doute avant la création de la nouvelle ville, un budget dont la rédaction a été compliquée par le dépôt du nouveau rôle d'évaluation de la Communauté urbaine de Montréal.

On saura comment l'administration municipale s'y est prise pour combler un manque à gagner ap-

préhendé de 50 à 60 millions résultant de la baisse de 7,4% des valeurs foncières. Hausse du taux de taxation? Étalement des hausses? Instauration de taux différents pour les secteurs commerciaux et résidentiels? Maintien des taux et coupes dans les services?

Chose certaine, l'administration Bourque a tout intérêt à faire bonne figure à quelques mois de la création d'une nouvelle ville dans l'île de Montréal.

Si la valeur totale des propriétés

a diminué à Montréal, certains quartiers ont vu les valeurs grimper de façon importante. C'est le cas du Plateau Mont-Royal, où le comité logement craint une hausse des loyers susceptible de chasser les locataires et de rendre la vie difficile aux propriétaires. La valeur moyenne des propriétés a augmenté de 10 à 30% depuis cinq ans.

«Si M. Bourque veut gagner ses élections, il ne peut pas se permettre de perdre Montréal. Il va falloir

qu'il démontre une bonne administration», commente Pierre Marquis, directeur du comité logement du Plateau Mont-Royal.

Le nouveau rôle d'évaluation a eu un grand impact, a indiqué hier le maire Pierre Bourque. «Vous allez voir comment on a essayé de trouver des solutions. Je voulais encore une année de grâce (gel du rôle). On ne l'a pas eue. Alors il y a quand même un manque à gagner de 50 à 60 millions.»



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse

Dans la salle de contrôle du métro de Montréal, une quinzaine de personnes à la fois s'assurent du bon fonctionnement des wagons dans les tunnels à l'aide de leurs ordinateurs et des tableaux de bord. Comme le montre Christian Thibault, chef de section au soutien technique à l'exploitation du métro, ils sont les maîtres de direction en cas d'incendie.

Y a l'feu dans le métro, pas de panique !

PASCALE BRETON

Les images du funiculaire calciné, où près de 160 personnes ont péri en Autriche il y a moins de deux semaines font frissonner. La perspective d'être prisonnier d'un incendie dans un tunnel fait tressaillir. Qu'arriverait-il si un feu se déclarait dans un tunnel du métro de Montréal qu'utilisent 685 000 passagers chaque jour ?

La probabilité que cela se produise est infime, affirme Christian Thibault, chef de la section soutien technique pour l'exploitation du métro. L'expérience acquise au cours des 34 années d'existence du métro a permis de répertorier 13 types d'incendie, à l'intérieur d'un wagon, dans la station ou les escaliers. Un total de 2500 scénarios pour éteindre les flammes sont répertoriés sur des fiches, dans une base de données informatisée. Une simple touche et le système des mesures d'urgence se déclenche immédiatement, de façon automatisée.

«La ventilation est la pierre angulaire parce qu'elle permet de réduire les flammes. Plusieurs mesures de prévention nous permettent d'abord d'éviter un incendie et, s'il y en a un, d'éviter que la fumée et

la chaleur ne se répandent», explique Christian Thibault.

Un total de 84 postes de ventilation sont installés entre chacune des stations, permettant d'orienter la fumée dans une direction ou l'autre pour permettre aux usagers de fuir.

Dans une salle de contrôle de la STCUM, établie dans un édifice du centre-ville de Montréal, 80 personnes se relaient 24 heures sur 24 pour assurer la sécurité des 65 kilomètres de tunnel du métro. Une quinzaine de personnes par quart de travail sont installées devant les ordinateurs et les tableaux de contrôle.

Il est possible de connaître précisément l'électricité du réseau, le fonctionnement de la ventilation ou des pompes, ainsi que l'emplacement des trains sur chacune des lignes. En cas d'incendie, l'opérateur du train appelle à la salle de contrôle et donne les informations sur le type d'incendie et sa localisation.

«Dès que l'information est dans l'ordinateur, un des 2500 scénarios apparaît à l'écran en moins de 60 secondes et se met en action dès que le responsable envoie le signal», explique M. Thibault. L'information est immédiatement envoyée au centre de communication qui contacte les pompiers les plus

proches ainsi qu'au régulateur qui avise, de la salle de contrôle, les usagers du sens de l'évacuation. L'opérateur du métro s'occupe de les guider de façon à éviter que des passagers en panique ne fuient du mauvais côté, comme cela a été le cas en Autriche.

«Il y a une infime possibilité qu'un incendie majeur se déclenche dans un wagon en marche, à l'intérieur d'un tunnel. D'abord parce que les matériaux de construction sont hautement ignifuges, mais aussi parce que l'inspection des roues est stricte. «Le risque le plus important vient du frottement des pneus sur le rail. S'ils sont en mauvais état, la friction peut causer de la chaleur. Mais, à chaque station, un système de détection s'assure que le pneu est en bon état pour continuer», précise Kouamé Kouacou, analyste principal à l'ingénierie d'exploitation du métro.

Le circuit souterrain de Montréal n'a pas été épargné par les incendies, mais les catastrophes ont jusqu'à présent été évitées. En 1971, un incendie s'est déclaré lorsqu'un train est entré en collision avec un second qui était stationné. Il n'y avait aucun passager présent, mais l'opérateur est mort. En 1974, un incendie à la station Rosemont a aussi causé une grosse frousse. «Ces incidents nous ont amenés à

revoir nos mesures et, aujourd'hui, nous avons une procédure de ventilation parmi les plus avancées au monde», affirme M. Thibault.

Lors d'un incendie survenu en 1984, le plan d'intervention a permis de constater l'efficacité du système, a ajouté le chef de section. La formation du personnel est rigoureuse, autant en ce qui a trait aux simulations sur ordinateur que dans le métro. La nuit, il est possible d'envoyer une fumée non toxique de façon à évaluer l'efficacité du système de ventilation et du scénario choisi. Les autorités du métro travaillent aussi en étroite collaboration avec le service de protection des incendies de Montréal.

Du côté de l'Agence métropolitaine de transport, le train de la ligne de Deux-Montagnes doit aussi passer à l'intérieur d'un tunnel. Encore là, les usagers n'ont rien à craindre, semble-t-il. «Les matériaux sont plus résistants au feu, ne peuvent pas produire de la fumée et ne sont pas toxiques. Les règles sont très strictes», mentionne Manon Goudreau, responsable des communications à l'AMT. En cas d'incendie, c'est le Canadien National, responsable du chemin de fer, des rails et du tunnel, qui s'occupe de la coordination.

La CSN se lance dans le transport intermodal

La grève des camionneurs est bel et bien terminée dans le port de Montréal

CLAUDE-V. MARSOLAI

LE PRÉSIDENT DE LA CSN, Marc Laviolette, a déclaré que la grève des camionneurs du transport intermodal était bel et bien terminée, mais rejeté les interprétations voulant que cette grève ait été un échec pour sa centrale.

«Ce ne fut ni un échec ni une victoire», a-t-il lancé en expliquant que le rapport des forces avait été miné par des briseurs de grève et la répression exercée par le gouvernement québécois au cours des quatre semaines de grève. Pourtant, les camionneurs rentrent au travail sans avoir obtenu une amélioration de leurs conditions de travail.

Selon M. Laviolette, le retour au travail ne constitue qu'un moratoire car si les mandataires des gouvernements fédéral et provincial, Serge Brault et Gilles Lavoie, ne trouvent pas rapidement des pistes de solution pour améliorer les conditions de travail des camionneurs, notamment au chapitre du temps d'attente pour le chargement des conteneurs et des prix payés, la situation pourrait redevenir explosive.

La fin de la grève fait suite à une entente, appuyée à 66% par les membres du Syndicat national des travailleurs routiers, qui prévoit que tous les camionneurs sont réintégrés à l'exception de 47 qui pourront avoir recours à un conseiller spécial nommé par le gouvernement, Carol Jobin, afin de réexaminer leur congédiement.

Onze autres camionneurs sur lesquels pèsent des accusations criminelles ne seront pas réintégrés tant que les tribunaux n'auront pas statué sur leur sort.

Enfin, pour les 24 camionneurs qui ne peuvent être replacés chez leur ancien employeur, la compagnie Hervé Lemieux où les Teamsters ont réclamé l'accréditation des 200 camionneurs, la CSN vient de créer une compagnie, l'Intermodal de Montréal, qui agira comme courtier.

La CSN a accusé le gouvernement du Québec d'avoir pris partie dans un conflit de nature privé en privilégiant les entreprises impliquées. «Le ministre Chevrette avait rencontré les entreprises en privé avant de nous convoquer une journée avant le dépôt du projet de loi

157. Jamais les gouvernements n'ont laissé un espace pour trouver des solutions à la grève», s'indigne M. Laviolette.

Le vice-président de la centrale, Roger Valois, a ajouté que le Parti québécois avait été le gouvernement le plus antisyndical depuis l'après-guerre en faisant adopter 39 lois du travail contre 31 pour les libéraux et quatre durant le gouvernement Duplessis.

La centrale syndicale n'est pas plus tendre envers le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) qu'elle accuse d'avoir fait un choix politique en rejetant massivement les 33 requêtes en accréditation déposées au début du conflit, alors qu'elle n'a même pas étudié les premières requêtes d'ant de janvier 1999.

De la FTQ, M. Laviolette soutient qu'elle a utilisé une pratique déloyale en faisant du maraudage auprès de trois entreprises de transport alors qu'il existe un principe sacré voulant qu'au moment d'un conflit de travail ou un débrayage légal ou non, on s'abstienne de marauder un syndicat en lutte.

Bien que les réclamations faites par les entreprises et les amendes imposées en vertu de la loi 157 se chiffrent dans les 15 millions, la CSN est bien décidée à entreprendre une bataille juridique afin de prouver que la législation de Québec est anticonstitutionnelle.

Rencontré hier lors d'une réunion du Comité interrégional pour le transport des marchandises, le ministre Guy Chevrette a mis beaucoup d'espoir dans le Forum sur le camionnage qui devrait réunir tous les intervenants du transport routier pour miser sur la concertation plutôt que sur la confrontation.

«J'ai beaucoup confiance en son président Paul-Émile Thellens qui a beaucoup d'expertise dans ce domaine. Il faut absolument faire de la prévention dans ce secteur pour éviter les crises», soutient-il.

Cependant à la CSN, on laissait entendre que le Forum n'avait bien peu à voir avec le transport interprovincial qui est de juridiction fédérale.

Serge Leclerc, président de l'Association du camionnage, s'est dit heureux du dénouement du conflit et a soutenu qu'il fallait identifier

les problèmes reliés à la rémunération et au temps d'attente afin d'y trouver des solutions. «Tant que des gestes illégaux étaient posés, nous ne pouvions pas intervenir», affirme-t-il. Selon lui, il va falloir que le Canadien National améliore le fonctionnement de sa gare de triage où les temps d'attente sont parmi les plus longs enregistrés dans l'industrie.

Pour sa part, le président de l'administration portuaire, Dominic Taddeo, a indiqué que la grève aura fait perdre 15 millions de dollars aux entreprises impliquées dans l'import-export et dans le transport.

«Dans le transport international, il n'y a pas trop eu de dégâts et nous allons tout mettre en place pour réparer les pots cassés surtout avec nos clients américains. Quant au transport local, il faudra de sept à dix jours avant que la situation ne se rétablisse complètement», dit-il.

M. Taddeo a dit espérer que des solutions à long terme seront trouvées pour améliorer le sort des camionneurs artisans, car il estime que leurs revendications sont en partie justifiées.

Le satellite permet de retrouver les voitures, pas les voleurs

MARCEL LAROCHE

LE VOL DE DEUX autos équipées d'un dispositif de repérage par satellite Boomerang a conduit directement les policiers de la CUM dans un garage de Saint-Léonard, où ils ont découvert six autres véhicules volés récemment dans la région métropolitaine.

En plus de retrouver les huit automobiles de grand luxe valant plus de 400 000\$, la police a aussi saisi des plaques d'immatriculation volées ainsi que de l'équipement sophistiqué servant à modifier ou à éliminer les numéros de série des véhicules volés.

Ce beau coup de filet est relié directement au travail des employés de la firme Boomerang qui, en suivant la trace de deux véhicules vo-

lés quelques heures plus tôt, ont finalement abouti dimanche soir dans un garage intérieur desservant un édifice à logements de la rue Choisy, à Saint-Léonard.

En investissant les lieux, ils ont vite retrouvé les deux autos munies du dispositif de repérage Boomerang, plus six autres véhicules remisés dans ce garage. Le vol des huit véhicules avait été signalé au cours des derniers jours.

Comme le garage avait toutes les apparences d'une cache servant à un réseau de receleurs d'autos, l'enquête a aussitôt été transférée à la section des véhicules volés du SPCUM. Les policiers étaient toujours à la recherche, hier, des individus impliqués dans ce réseau.



Photo DENIS COURVILLE, La Presse

Lumières de Noël

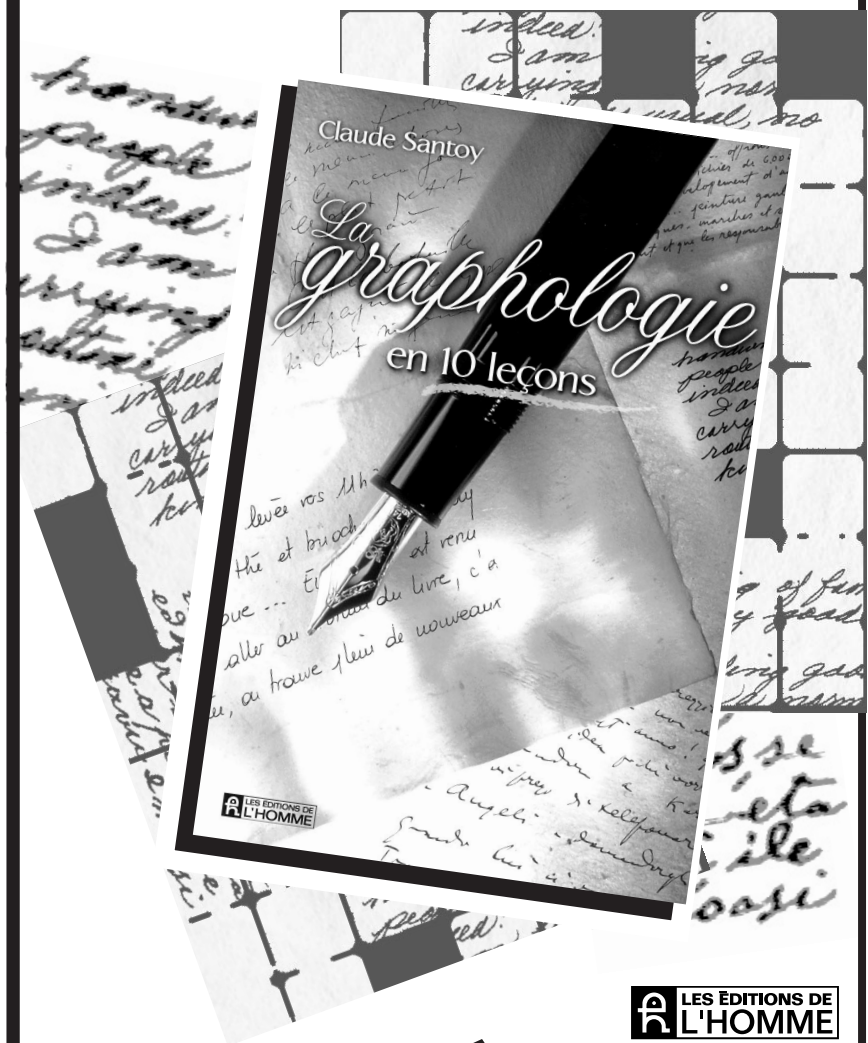
Noël approche et ramène le concours «La magie des lumières» pour la septième année à Montréal. Jusqu'au 12 janvier 2001, les commerçants, résidents et administrateurs d'institution sont invités à décorer leur bâtiment pour créer une ambiance féerique. Pour lancer la fête, un sapin de 30 pieds a été illuminé de mille feux hier à la Plaza Saint-Hubert où s'étaient réunis, dans l'ordre habituel, l'humoriste Marie-Lise Pilote, la directrice de la Sidac Plaza Saint-Hubert, Edith Keayes, la conseillère municipale Anie Samson et le maire Pierre Bourque, qui invitent le public à se prononcer lors d'un vote populaire.

LA SUPERGRILLE DU MOIS

La Presse

En novembre, 100 gagnants mériteront un exemplaire du livre

La graphologie en 10 leçons et un t-shirt **La Presse**.



LES EDITIONS DE L'HOMME

À surveiller, dimanche !

Le Tribunal du travail donne raison aux employés du restaurant Milos

CLAUDE-V. MARSOLAI

Dans une décision récente, le juge Robert Burns du Tribunal du travail a rejeté la demande du propriétaire du restaurant Milos qui contestait une demande d'accréditation de ses 30 employés avec les Teamsters.

Le 28 février dernier, le commissaire du travail Jacques Vignola avait accordé l'accréditation syndicale sans exiger un nouveau vote puisque le syndicat avait prouvé qu'il détenait une majorité d'employés.

Mais le propriétaire, Costas Spiliadis, avait contesté cette décision

en voulant scinder l'accréditation pour y exclure le chauffeur du camion de l'établissement et les valets qui prennent en charge les voitures des clients. Il prétendait que ces salariés n'avaient pas de communauté d'intérêt avec les autres employés puisqu'ils travaillaient à l'extérieur du commerce.

Or, des employés affectés à des tâches à l'intérieur du restaurant sont venus témoigner qu'ils devaient à certaines occasions déplacer les voitures des clients lors des périodes de grande affluence ou lors du déneigement de l'avenue du Parc.

Le juge Burns affirme qu'«il est évident que l'argument basé sur l'absence de communauté d'intérêts est sans fondement» puisque les employés participent tous à la phi-

losophie et à la culture de cette entreprise.

De même, le juge a rejeté l'argument voulant que la paix industrielle serait menacée par l'unité globale retenue par le commissaire Vignola. «C'est au contraire la multiplicité d'accréditations au sein d'une entreprise qui risque de nuire à la paix industrielle et ce danger paraît encore plus important si, pour représenter une trentaine d'employés, il faut prévoir la création de deux unités de négociation dont l'une ne regrouperait que cinq salariés», écrit-il.

Maintenant que le Tribunal du travail a tranché, le syndicat va demander au commissaire du travail d'obliger l'employeur à reprendre à son service six employés congédiés pour activités syndicales depuis le printemps.

Un père accusé de voies de fait sur son bébé de cinq mois

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

UN HOMME DE 32 ans a pu reprendre sa liberté sous condition, hier, au palais de justice de Saint-Jérôme après avoir été accusé de voies de fait sur son bébé de moins de cinq mois.

Cet incident se serait produit en septembre à Saint-Jérôme. Depuis ce temps, la mère du poupon allait fréquemment chez le pédiatre parce qu'elle pensait que l'enfant souffrait d'hydrocéphalie depuis la naissance. Après des tests, le spécialiste est en venu à la conclusion que l'enfant n'était pas né avec «une tête d'eau», mais que cet état était probablement attribuable à un coup reçu. Même s'il est encore trop tôt pour dire avec précision si le petit garçon va garder des séquelles, les médecins craignent fortement qu'il ait plus tard de la difficulté à parler.

Devant l'ampleur du dossier, les policiers de la régie de Saint-Jérôme ont remis l'enquête entre les mains des spécialistes de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec qui devaient procéder à l'arrestation de l'homme.

Lors de son interrogatoire, il a affirmé n'avoir pas secoué son bébé. Il aurait toutefois admis lui avoir asséné une violente tape sur la tête.

Après avoir été mis en accusation samedi matin et gardé en détention, il est revenu devant le tribunal hier et il a pu reprendre sa liberté avec interdiction de se trouver en présence d'enfants. Il ne peut donc plus demeurer avec sa conjointe et ses enfants. Le couple a trois enfants. Il ne possède aucun antécédent criminel.

Sylvain Richer libéré d'une accusation de meurtre

CHRISTIANE DESJARDINS

LE PROCÈS DE Sylvain Richer, accusé du meurtre au premier degré d'un trafiquant de drogue, n'aura pas lieu. C'est la deuxième fois en moins de quatre ans que Richer est libéré de cette accusation juste avant le procès, à cause d'une preuve tarée.

Richer, 28 ans, était accusé du meurtre prémédité de Yves Poncho Saint-Denis, abattu au bar Ha-Ha, à Iberville, le 15 mars 1996. L'accusation était basée sur une déclaration faite par Richer à des policiers de la Sûreté du Québec, en mai 1996, dans laquelle il avouait avoir commis le meurtre. Cette déclaration incriminait aussi deux autres personnes, qui auraient ourdi le complot avec Richer. Or, Richer aurait fait cette déclaration en échange d'une promesse des policiers de la SQ qu'il ne serait poursuivi ni au pénal, ni au criminel, ni au civil.

Évidemment, à la suite de sa déclaration, Richer a été accusé du meurtre. Les deux autres hommes n'ont jamais été accusés. Richer a comparu le 13 mai 1996 au palais de justice de Saint-Jean, et est resté détenu. Au terme de son enquête préliminaire, il était cité à son procès. Mais le 10 avril 1997, quelques jours avant le début du procès, surprise: la Couronne demandait un arrêt du processus, et Richer était libéré des accusations.

Le 8 avril 1998, soit presque un an plus tard, la Couronne décidait de reprendre les procédures. Mais on ne semblait pas pressé d'en aviser Richer ou de le rechercher, puisque celui-ci a été arrêté seulement le 26 février 1999, sur les lieux de son travail. Cette fois, il a obtenu sa liberté sous cautionnement, en attendant la tenue de son procès.

Le procès devant jury devait commencer hier matin devant la juge Lise Côté, au palais de justice de Saint-Jean. Mais, dès le début de l'exercice, la procureure de la Couronne, M^{re} Andrée Vézina, a annoncé qu'elle ne désirait plus porter d'accusation. L'avocate de Richer n'a même pas eu à plaider les requêtes qu'elle avait préparées pour faire libérer son client. Richer a été libéré de l'accusation sur-le-champ, pour la seconde fois.



Photo ROBERT MAILLOUX, La Presse ©

Libéré pour la seconde fois de la même accusation de meurtre, Sylvain Richer espère bien que cette fois-ci est la bonne.

Le principal intéressé espère bien que cette fois, c'est pour de bon. Richer, affirme qu'il n'a pas commis ce meurtre, et que lorsqu'il a fait une déclaration à la police, il leur a simplement dit «ce qu'ils voulaient entendre».

«Ils avaient fait des perquisitions chez mes proches, et je me suis rendu au poste pour leur demander ce qui se passait. C'est là que ça a commencé. Ils m'ont arrêté, et m'ont interrogé. Je ne savais plus quoi faire. Je leur ai dit ça...»

Selon son avocate, M^{re} Joncas, aucun élément de la preuve ne venait corroborer la description du meurtre, telle que formulée par Richer. Notamment, les quelques personnes qui se trouvaient dans le bar Ha-Ha au moment du crime, ont donné une description du meurtrier qui ne correspondait pas à Richer.

C'est avec beaucoup de réticence que Richer consent à dire qu'il a gravité autour des Jokers, à Saint-Jean. «Je ne veux pas parler de ça, je veux changer de vie. Avec cette affaire-là, j'ai perdu ma blonde, et ma famille ne me parle plus. Je suis en cure de désintoxication pour plusieurs mois encore, et je veux repartir sur des nouvelles bases», conclut-il.

Prison et lourdes amendes pour quatre contrebandiers

MARTHA GAGNON

En condamnant à la prison quatre individus de Vancouver impliqués dans la contrebande de cigarettes achetées à Kahnawake en 1997, le juge Pierre Béliveau, de la Cour supérieure, a déclaré hier que les tribunaux devaient envoyer un message clair, soit que l'État réprimera sévèrement toute tentative de fausser les lois du marché.

Les trois hommes et la femme de l'un d'eux, Michael Deng, Guo Lin Jin, Yi Yin et Hong Tao, dont certains ont des formations universitaires en mathématiques, informatique et génie électrique, ont écopé de peines de 12 à 21 mois de prison, ainsi que d'une amende de 446 000 \$ chacun. À défaut de payer cette somme dans le délai prévu, une peine de deux ans de prison s'ajoutera et devra être purgée consécutivement. Comme ce fut le cas lors du procès devant jury, les services d'un interprète ont été requis pour traduire en mandarin de la décision du tribunal.

«La contrebande de tabac n'est pas une infraction banale», a insisté le juge en prononçant les sentences au palais de justice de Longueuil. «C'est un problème économique et social sérieux qui prive l'État de revenus importants, et cela a été d'autant plus grave à un moment de compressions budgétaires, alors qu'on a notamment réduit les services en matière de santé et d'éducation.»

Le juge Béliveau ajoute que les honnêtes commerçants, dont le gagne-pain peut être mis en péril par cette activité illégale, doivent savoir qu'ils ont l'appui de l'État. «La contrebande prive également de revenus les propriétaires de dépanneur qui travaillent de longues heures pour assurer leur subsistance. Il s'agit d'une contravention au contrat social qui lie les citoyens entre eux.»

Étonné par la sévérité des sentences, l'avocat de la défense, Mario Lavigne, a immédiatement fait savoir qu'il interjetait appel. «C'est déraisonnable de les condamner à la prison, dit-il. Mes clients n'ont aucun antécédent judiciaire. Ils ne sont pas des têtes dirigeantes d'une grande organisation, mais du menu fretin. Dans la hiérarchie de la contrebande, ils sont au bas de l'échelle.»

M^{re} Lavigne explique que les sentences rendues récemment par un autre juge dans le

cas de contrebandiers mohawks, dont Sheila Lazare, sont moins sévères. «Bien qu'ils aient été davantage impliqués dans la contrebande et que les amendes soient beaucoup plus élevées, ils ont échappé à la prison. Leurs peines peuvent être purgées dans la communauté, alors que ce n'est pas le cas de mes clients. Pourquoi un tel écart?»

L'avocat veut en appeler du verdict et de la sentence. «Le juge a voulu envoyer un message clair et faire le ménage dans les perceptions relatives à la contrebande, mais je crois qu'il n'a pas choisi les bons sujets.»

En imposant les sentences, le juge dit avoir tenu pour acquis qu'un tribunal ne réclamera pas de mandat d'emprisonnement à défaut de paiement de l'amende pour des montants que les accusés seraient incapables de payer. «La Cour n'a pas vraiment tenu compte des peines imposées aux autres membres du complot parce qu'elle est la première qui est appelée à statuer en tenant compte du principe que le défaut de paiement de la totalité de l'amende n'entraîne pas *ipso facto* que l'accusé doive purger la période d'incarcération imposée pour assurer l'exécution de la peine. Elle a donc dû rendre jugement en se fondant sur un principe de base fondamentalement différent.»

Selon lui, les accusés ont démontré qu'ils avaient peu de respect pour le système judiciaire en offrant de payer des amendes ridicules et en fournissant des explications farfelues.

La preuve a révélé que les contrebandiers utilisaient des voitures de location pour s'approvisionner en cigarettes de contrebande auprès d'une organisation clandestine dirigée par Matthew Lazare, à Kahnawake. Les cigarettes étaient revendues à Vancouver. Entre le 15 janvier et le 15 juillet 1997, ils ont acheté 290 caisses de cigarettes à un prix moyen de 825 \$ l'unité, et cinq caisses de tabac. Le profit généré est évalué à plus de 108 000 \$ pour les cigarettes.

Par ailleurs, les parties ont reconnu que le gouvernement fédéral avait perdu en revenus 127 000 \$ et le gouvernement provincial, plus de 96 000 \$. En plus de ces pertes, le juge Béliveau affirme que les contrebandiers sont également responsables des coûts humains et sociaux engendrés par la cigarette. «Les diverses taxes imposées sur le tabac s'inscrivent dans une stratégie gouvernementale globale de lutte contre le tabagisme, précise-t-il. Ceux qui se livrent à la contrebande mettent en échec directement cette politique.»

N'acceptez pas d'imitations



Optez pour l'authentique. Faites comme plus de 1 400 titulaires de la Carte Aéro Or^{MD} CIBC-VISA^{*} qui voyagent gratuitement[†] chaque jour avec Air Canada et ses partenaires.

C'est simple! Vous obtenez plus de façons d'accumuler des milles et plus d'occasions de réclamer des primes.

- Doublez ou triplez vos milles Aéroplan^{MD} dans les établissements Avantage ADVANTEX^{MD} Aéro Or CIBC participants^{††}.
- Profitez du DOUBLE AVANTAGE: obtenez la valeur de vos achats en milles Aéroplan plus les milles habituels accordés par Air Canada ou ses partenaires Aéroplan.
- Choisissez parmi une gamme de transporteurs de renommée internationale et voyagez dans la classe de service de votre choix.
- Comptez sur un partenariat solide, celui de la Banque CIBC et d'Air Canada, qui permet aux Canadiens de voyager gratuitement depuis près de dix ans.

Faites votre demande aujourd'hui même. Vous serez automatiquement inscrit au programme Aéroplan et vous recevrez 5 000 milles-bonis Aéroplan^Δ.

Composez le **1 888 359-2422**

Des milles en avance.^{MD}



[†] Les taxes, de même que les droits d'atterrissage et de départ, peuvent s'appliquer aux primes-voyages Aéroplan. Les partenaires, conditions et règlements du programme Aéroplan peuvent être modifiés sans préavis. ^{††} Consultez la pochette de bienvenue Aéro Or CIBC pour obtenir les conditions.

^Δ Cette offre, réservée aux nouveaux titulaires de carte dont la demande est approuvée, ne peut être combinée à aucune autre offre. ^{MD} Aéro Or et Aéroplan sont des marques déposées d'Air Canada. La Banque CIBC est titulaire de licence autorisée de ces marques. ^{ADVANTEX} est une marque déposée d'Advantex Marketing International Inc. ^{MD} Des milles en avance, est une marque déposée de la Banque CIBC. ^{*} VISA Int./Banque CIBC, Air Canada: usagers lic.

Les petites annonces 285-7111

Dès 8 heures !

Comment nous joindre :

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 30

► par téléphone

(514) **285-7111**

► sans frais

1 800 **361-5013**

► par télécopieur

(514) **848-6287**

► au comptoir

Lundi au vendredi
8 h 30 à 17 h 30

► adresse postale

Les petites annonces
7, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec) H2Y 1K9

► Heures de tombée

- Les petites annonces régulières
- Mardi au samedi : 17 h la veille de la parution
- Dimanche et lundi : 17 h le vendredi précédent
- Annonces encadrées
- 48 h avant la parution

► Avis. Nos annonceurs sont priés de vérifier la teneur de leurs annonces lors de leur première parution. Accusant qu'une annonce soit reproduite incorrectement, l'annonceur doit en aviser aussitôt La Presse qui convient de publier dans la prochaine édition du journal, une version corrigée de celle-ci. Toute erreur ou plainte visant la teneur d'une annonce doit être signalée le jour de sa parution avant 17 h, pour fins de correction lors de la prochaine édition du journal. De même, en cas d'annulation d'une annonce, l'avis à cette fin doit être donné avant 17 h, du lundi au vendredi, le jour qui précède sa parution.

Les annonces sont sujettes à l'approbation de leur contenu de même qu'à l'approbation du crédit de l'expéditeur. La Presse se réserve le droit de publier, d'annuler ou de classer correctement toute annonce sous le rubrique appropriée.

Offres d'emploi : Tous les postes sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

La Presse

100 immobilier

• RÉSIDENTIEL •

ACHAT • VENTE • ÉCHANGE

Ventes libres	100
Île de Montréal	101
Centre-ville	102
Vieux-Montréal	103
Laval, Rive-Nord	105
Rive-Sud	106
Banlieue ouest	107
Banlieue est	108
Laurentides, Lanaudière	109
Estrie, Cantons de l'Est	110
Extérieur de Montréal	111
Bord de l'eau	112
États-Unis, hors frontières	113
Temps partagé	114
Condominiums, copropriétés	115

Maisons de campagne, domaines	116
Chalets	117
Maisons mobiles	118
Propriétés à échanger	119
Propriétés demandées	120
Fermes, terres	121
Terres résidentielles	122
Prêts hyp. / résidentiel	123
Reprises de finance	124
Divers	129

• LOCATION •

Île de Montréal	131
Centre-ville	132
Vieux-Montréal	133
Laval, Rive-Nord	135
Rive-Sud	136
Banlieue ouest	137
Banlieue est	138
Laurentides, Lanaudière	139
Estrie, Cantons de l'Est	140
Extérieur de Montréal	141
États-Unis, hors frontières	143
Condominiums, copropriétés à louer	145
Maisons de campagne	146
Chalets à louer	147
Chambres, pensions	148
Propriétés à louer	149
Maisons de repos, centres d'accueil	150
Garages	152
On demande à louer	153
On demande à partager	154
Sous-location	155
Appartements meublés	156

INVESTISSEMENT COMMERCIAL

• INDUSTRIEL •

ACHAT • VENTE • ÉCHANGE	
Propriétés à revendre	160
Propriétés comm. / industrielles	162
Fermes, terres	168
Commerces	170
Copropriétés, espaces comm. / industriels	172
Terrains comm. / industriels	173

• LOCATION •

Espaces comm. / industriels à louer	180
Commerces à louer	182
Entrepôts à louer	184
Bureaux à louer	186
Magasins à louer	188
Divers	192

200 marchandises et services

• MARCHANDISES •

Équipements téléphoniques	202
Audiovisuel	203
Instruments de musique	205
Appareils électroménagers	206
Mobilier, articles maison	207
Chauffage, climatisation	209
Vêtements, fourrure	210
Collections	211
Antiquités, artisanat, œuvres d'art, bijoux, objets précieux	212
Livres	214
Le coin de l'ordinateur	217
Alimentation	220
Perdu	221
Trouvé	222
Piscines	224
Bois de feu	225
Santé, produits naturels	227
Équipements de bureau	228
Imprimerie	229
Machinerie, outils	231
Équipements commerciaux	232
Matériaux de construction	233
Marchandises diverses	235
On demande à acheter	236
Encans	237
Vente de garage	238
Vente de charité	239
Marché aux puces	240
Les trouvailles du dimanche	245

• SERVICES •

Entretien, rénovation	250
Entrepreneurs	252
Peinture, décoration	256
Paysagistes, déneigement	257
Transport, déménagement	257
Gardiennes, gardiennage	259
Professionnels	260
Esthétique, coiffure	262
Rédaction, traduction	263
Traitement de textes, travail de bureau	264
Préparation de C.V.	265
Services divers	268
Soins thérapeutiques et massage	270
Consultations, soins professionnels	271

300 emploi

Offres d'emploi (encadrés seulement)	300
Programmes de formation	303
Postes cadres et professionnels	304
Santé, services communautaires	306
Éducation, enseignement	307
Gardiennes	308
Bureaux	310
Informatique	313
Assurance	316
Secteur automobile	317
Vente, commerce	319
Immobilier	320
Transport, camionnage	321
Clubs, hôtels, restaurants	322
Alimentation	323
Imprimerie, infographie	324
Technique, métiers, sous-traitance	325
Coiffure, esthétique	327
Industrie du vêtement	328
Industriel, manufacturier	329
Entretien, sécurité, conciergerie	331
Services domestiques	334
Musiciens, artistes	337
Mannequins, modèles	339
Emplois divers	340
Emplois hors Québec	341
Emplois divers à temps partiel	342
Emplois demandés	343
Méthodes de recherche	348
D'emplois	348
Bénévolat	349

• COURS •

Cours

	350
--	-----

400 services personnels

Naissances, graduations, fiançailles, mariages	401
Avis de recherche	402
Compagnies, compagnons	403
Agences de rencontres	404
Clubs de rencontres	405
Lignes de rencontres	406
Astrologie, occultisme	410
Consultations	415
Billets de sport / spectacles	419
Activités sociales	420
Escortes, rencontres, etc.	440
Cinéma/vidéo pour adultes	443
Studios de massage	445
Divers	450
Souhaits	450

500 transports et véhicules automobiles

Machinerie diverse, véhicules lourds	501
Camions, 4 x 4, fourgonnettes	511
Véhicules 2998 \$ et moins	518
Automobiles	540
Autos, camions antiques et de collection	555
Autos - camions à louer	557
Services divers	560
Pièces et accessoires	568
Ferraille	569

600 loisirs et véhicules récréatifs

Articles / équipements de sport	605
Camping, chasse et pêche	606
Vélo, ski, golf	608
Séjours, excursions	610

• ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS •

ACHAT • VENTE • ÉCHANGE

Motorcycles	655
Bateaux, moteurs, yachts, voiliers	658
Planches à voiles	659
Motorcycles, véhicules tout terrain	661
Remorques	665
Véhicules récréatifs	667
Divers	670
Entreposage de véhicules	675

700 affaires

Propositions d'affaires (encadrés seulement)	700
Site Internet	704
Financement	705
Occasions d'affaires	710
Associés démissionnaires	712
Franchises	714
Services financiers	715
Services spécialisés	717
Argent à prêter ou demandé	718
Tenue de livres, impôt	725
Immobilier	735
Divers	750

800 avis

Avis légaux	801
Avis divers	805
Communiqués	810
Avis de dissolution, changements de nom	850

900 décès, prières, remerciements

Remerciements	995
Condoléances	996
Prières	997

Les bébés de l'année 2000

Publiez la photo de votre bébé, né cette année, dans le cahier spécial **Les bébés de l'année 2000**. Publication, le samedi 30 décembre.

Réservez dès maintenant votre espace pour seulement **34,95 \$** (taxes incluses)

Les petites annonces

La Presse

EN PRIME

Recevez le livre « **101 conseils pour élever un enfant heureux** » publié aux Éditions de l'Homme et courez la chance de gagner 5 000 \$ en meubles Morigeau-Lépine.



100 Immobilier

101 ÎLE DE MONTRÉAL

ABSOLUTEMENT CONSIDER Villiers, super grand duplex semi dét. 2x6½ + bachelier, garage, près métro, 185 000 \$. R. Raffa 727-7575. Sutton Ctr

ACHETERAIS, secteur Ahuntsic ou Nouveau-Bordeaux grand duplex ou triplex, impeccable, moderne, près parc et école, sans intermédiaire. 514-781-9345

A VOIR superbe loft dans triplex dét., + de 2200 pi. car., pla-plais, 2 ch., planchers bois, foyer, s/sol, stat. 4 autos, façade de pierre, terrasse arrière, 500 pi. mètre, idéal professionnel poss. place d'affaires. 279 000 \$ 514-670-8727, 514-995-5511

CARTIERVILLE, Nouveau Nord de l'hôpital Sacré-cœur, split level détaché, 3½, foyer, garage, piscine creusée. Faut voir 249 000 \$. C. Dugas Sutton Accès ctr. 514-727-7575

OUTREMONT COTTAGE Détaché 4 ch., très grand terrain, garage, 459 000 \$. Sutton-Immobilier 514-722-1010 C. PERTIN / F. LAZZON

P.A.T. magnifique duplex, 2 x 7 p.c.s., terrain paysager, 13 000 pi. car., 3 stat., 197 000 \$. Pas d'impôt. 514-642-4754

R.D.P. cott. neuf, à partir de 540 000\$. Hvp. disp. Aucun cas refusé. 514-648-5304

ROSEMONT, 3 logis remis à neuf, prix révisé, 514-328-2122.

ROSEMONT, 6plex. Idéal propriétaire occupant. C. Lévesque 514-725-9929Century 21 ctr.

ST-LAURENT, bungalow, 3 ch., beau secteur, occ. Immeuble, 179 000\$. Groupe Sutton Sawfat Attara, 514-334-8609.

ST-LAURENT, secteur recherche, beau cottage, 3 ch., garage, 3 s/bains, jardin ensolivé, à 2 pas du métro et services, un bijou à 169 000 \$. A. Grégoire, 514-331-1530. Sutton ctr.

VILLIERAY 2x5½, bois franc, moderne, garage, s/sol 7, 154 000\$ 514-384-6943

BORD DE L'EAU 23 000pi car magnifique terrain, arbres superbes. Bung. 6 pces, s/sol fini, climatisé, alarme 330 000\$. 450-665-4277

FABREVILLE, bung. 5½, re modernisé, garage, 69 900 \$. St-Pierre ctr. 450-965-5555

LAVAL, propriété 8½, foyer, piscine creusée, bon prix. St-Pierre ctr. 450-965-5555

STE-DOROTHÉE 815 Julien, Bung. jumelé, 3 ch., s/sol fini, grand terrain, près des services, en bon état. Paul Longpré (514) 333-0490. Imm. MW Ctr

ST-LAURENT bung 3 ch, brique et aluminium, foyer, marquetrie, impeccable, secteur de choix, 102 900 \$

ST-HUBERT bung 3 ch, brique et aluminium, foyer, marquetrie, impeccable, secteur de choix, 102 900 \$

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564

ST-MICHEL des Saints Scott, 90, 3 ch., tourbillon, 59 000 \$, 450 658-1659, 819 322-7564



900

Décès, prières, remerciements

INDEX DES DÉCÈS

ABDEL-OUAHED, Clement

ALEXANDRE, S. Marie-Jeanne, Montréal
AUDET, Thérèse, Montréal
BÉLANGER (Clément), Rose, St-Jérôme
BOYER, Michel-André, Brossard
CHOQUETTE, Roger, Ste-Rose
CHRÉTIEN, Françoise, St-Lambert
CORSILLI, Ines née Reda, Montréal
DEMERS BEAUDIN, Thérèse, St-Lambert
FORGET, Simone (Hénin), St-Lambert

FORTIN, Bruno

GAGLIARDI, Alfredo jr, Montréal
KENNEDY, Patrick Joseph, Argyle Minnesota
LA FORCE, Claire, Montréal
LAGACÉ, Bernard, Laval
LAUZON, Colette, Ville d'Anjou
LE BLANC, Charles-Edouard, Montréal
LETENDRE, Aldéa, Montréal
MARION, Germaine, Montréal
MEILLEUR, Jean, Laval

PALANGE, Ernesto Dr, Dollard-des-Ormeaux
PAQUETTE, Lorette, s.p., Montréal
PAQUETTE, S. Lorette s.p., Montréal
PATTERSON, Eliane, Notre-Dame, Ile Perrot
PRIEUR (Côté), Jeanne, Laval

DÉCÈS

ABDEL-OUAHED, Clement

Dimanche le 19 novembre 2000, est décédé Clement Abdel-Ouahed, époux de Rachel Marzouk, père et beau-père dévoué de Albert et Nivea; Josette et Sol Selim de San Francisco; Simon et Janis Wahe. Papou chéri de Jodie et Daniel; Sabrina et Sasha et Erin. Cher frère de Jeanne, Germaine, Aima, feu Esther et feu Elie. Le service aura lieu mardi 21 novembre, à 12 h 30 au salon

Paperman et Fils
3888 Jean-Talon Ouest, Montréal
 Inhumation au Temple Emanu-El Beth Shalom Congregation section, cimetière Mont-Royal. Shiva le soir au 366 av. Metcalfe. Des dons en sa mémoire peuvent être faits au Fonds de l'unité de dialyse, Fondation de l'hôpital Général juif. 340-8251.

ALEXANDRE, Soeur Marie-Jeanne, C.N.D.
En religion: S.S. François-de-l'Alverne
 Décédée à l'Infirmière Notre-Dame-de-Bon-Secours, Montréal, le lundi 20 novembre, à l'âge de 99 ans et 7 mois dont 78 ans de vie religieuse à la Congrégation de Notre-Dame. Elle était la fille de feu François Alexandre et de feu Eugénie Desjardins. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil sa soeur Madame Eliane Alexandre Pelletier, sa belle-soeur Madame Gertrude Moreau Alexandre (feu Irénée) ainsi que de nombreux neveux et nièces. Exposée le mercredi 22 novembre de 15 à 21 h. Célébration de prières le même jour à 19 h 30 et funérailles le jeudi 23 novembre 2000 à 10 h, à la:

Maison Mère
 4873, av. Westmount, Westmount
 L'inhumation suivra au cimetière de la Notre-Dame-des-Neiges
Direction Alfred Dallaire inc.

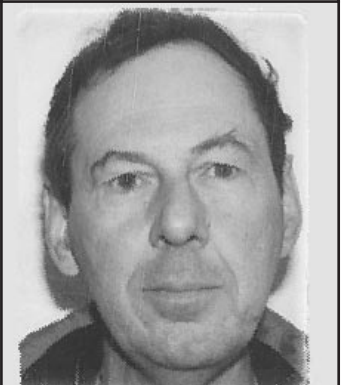
AUDET, Thérèse

1922 - 2000
 À Montréal, le 19 novembre 2000, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Thérèse Audet. Elle laisse dans le deuil ses soeurs: Fleurette, Léonie, Marguerite et Yvette, sa belle-soeur Yvette Pelletier-Audet. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces. Une liturgie de la Parole aura lieu le mercredi 22 novembre à 15 h, en la chapelle du:

Mausolée St-Martin (édifice à l'arrière)
Alfred Dallaire inc.
 2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
 La famille recevra les condoléances dès 14 h. Un merci tout spécial au personnel du Centre d'accueil Robert Cliche et du Centre d'accueil Chevalier Delorimier. Au lieu de funérailles, des dons à la Société Alzheimer de Montréal, seraient appréciés.

BÉLANGER (Clément), Rose

1915 - 2000
 À St-Jérôme, le 19 novembre 2000, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Rose Clément, épouse de feu Émilien Bélanger. Elle laisse ses enfants: Robert (feu Denise Champagne), Gervaise Morin, André (Louissette Roy), Ginette (Jacques Potvin) et Michel (Dennis King), ses petits-enfants: feu Nathalie, Benoit, Sylvie, Chantal, Luc, Josée, Sylvain et leur conjoints(es), quatorze arrière-petits-enfants, son frère, ses soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents, amis et les colocataires de la Résidence Curé Matte. Exposée mardi à 14 h, à la résidence funéraire:
Desrosiers & Fils inc.
 10, de Martigny Est, St-Jérôme
 Funérailles mercredi à 11 h, en l'église Cathédrale, inhumation à St-Jérôme. Remerciements au personnel de l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme pour la qualité de son écoute, pour ses soins et pour ses services rendus.



BOYER, Michel-André

1944 - 2000

De Brossard, le 18 novembre 2000, à l'âge de 56 ans, est décédé monsieur Michel-André Boyer, ingénieur et urbaniste à la ville de Brossard, époux de madame Francine Laurin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses deux enfants, Marc-André (Isabelle Goupil) et Geneviève (Jean-François Beaulieu), ses deux petits-fils, Philippe et Nicolas, sa mère Thérèse Paré, sa soeur Jocelyne (Serge Sarrazin), neveux et nièces, beaux-frères et belles-soeurs ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé à

La Maison Darche
 7679, boul. Taschereau, Brossard
 info@maisondarche.com
 Les funérailles seront célébrées le mercredi 22 novembre à 11 h en l'église Notre-Dame de Bonsecours et de là au cimetière Laprairie, lieu de la sépulture. Heures de visites: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et mercredi dès 9 h 30.
 Des dons à la Fondation de l'hôpital Charles Lemoyne seraient appréciés et nous remercions particulièrement le docteur Jean Latreille ainsi que son équipe.

CHOQUETTE, Roger

1922 - 2000

À Ste-Rose de Laval, le 18 novembre 2000, à l'âge de 78 ans, est décédé monsieur Roger Choquette, époux de madame Cécile Beauchamp. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Diane (Yvan Germain), Louise, Claire (Yves Marcoux) et René. Il laisse aussi ses petits-enfants Virginie, Vincent, Etienne et Aurélie ainsi que beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces et plusieurs autres parents et amis. Les funérailles auront lieu le mercredi 22 novembre, à 14 h, en l'église Ste-Rose-de-Lima et de là retour au

Complexe Magnus Poirier
222 boul. des Laurentides, Laval
 La famille sera présente à l'église à 13 h pour recevoir les condoléances.
 Des dons à la Fondation des maladies du coeur du Québec seraient appréciés.

CHRÉTIEN, Françoise

Le 18 novembre 2000, à St-Lambert, est décédée Françoise Chrétien (née Lamothé), épouse de Gabriel (Gaby) Chrétien autrefois de Louiseville. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, Louise (Manfred Korell), Paul (Claude Pelletier), Marie-Josée (Claude Leroy) et Guy, ses petits-enfants, Nicolas, Alexandre et Sarah Chrétien et leur mère Doris Lanneville, Samuel et Mathieu Noël et leur mère Carole Noël, sa nièce Lucie Lagacé, ses belles-soeurs et beaux-frères. Elle n'a jamais oublié ses collègues du CMI de Trois-Rivières ni ses compagnes du Y des femmes de Montréal. Elle laisse ses amies intimes. La famille tient à remercier le personnel du CLSC de St-Lambert pour son immense dévouement. Conformément à ses vœux, des dons à la fondation de votre choix seraient appréciés. La famille recevra les condoléances au salon

Alfred Dallaire inc.
 1111, ouest rue Laurier, Outremont
 le 22 novembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et le 23 novembre de 9 à 11 h.
 Une messe sera célébrée en l'église St-Viateur, angle Laurier et Bloomfield le 23 novembre à 11 h.

CORSILLI, Ines née Reda

À Montréal, le 19 novembre 2000, à l'âge de 85 ans, est décédée Ines Reda, épouse de Pascal Corsilli, ancien directeur de l'École St-Philippe Benizi, à la retraite. Mère de feu Elena, Eugène (Micheline Rioux), Marta (Robert G. Bourassa), André (Céline Rancourt), grand-mère de Richard, Patrice, Isabelle, Jean-Claude et Daniel. Elle laisse également ses belles-soeurs et plusieurs neveux, nièces et amis. Sincères remerciements au personnel du 3e et 4e de l'hôpital du Sacré Coeur de Montréal pour les excellents soins et leur dévouement. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie
175 Jean-Talon Est
 Les funérailles auront lieu le mercredi 22 novembre à 11 h en l'église Notre-Dame de la Défense et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures de visite: lundi de 19 à 22 h, mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et mercredi dès 9 h 30.

DEMERS BEAUDIN, Thérèse

1913 - 2000

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 19 novembre 2000, à l'âge de 87 ans, est décédée madame Thérèse Beaudin, épouse de feu Stanislas Demers. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Nicole (Gilles Lebuis), Murielle (Serge Ostiguy), Guy (Nicole Breault); ses petits-enfants, un arrière-petit-fils; sa belle-soeur Simone Beaudin ainsi que plusieurs nièces et neveux, parents et amis.
 Exposée au

Complexe funéraire LeSieur & Frère
 95 boul. Saint-Luc, Saint-Luc
 le mardi 21 novembre à compter de 14 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 22 novembre, à 14 h, en l'église Saint-Lucien, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jacques Le Mineur. Heures d'ouverture mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et mercredi dès 12 h. Des dons à la Fondation canadienne du Parkinson seraient appréciés de la famille.



FORGET, Simone (Hénin)

Avis de départ le 11 novembre 2000.

Pour une île dorée, j'ai voulu diriger mon bateau dans la maladie, ayant la famille pour ramer avec moi. Aujourd'hui, le voyage va être long; je dois vous laisser sur le bord de la rive.

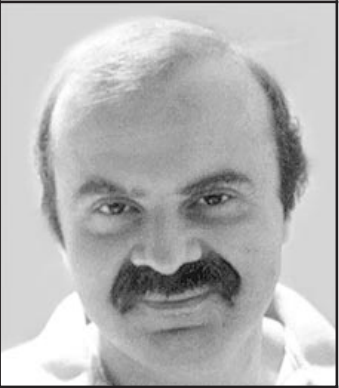
Je laisse mon mari Maurice, qui pendant 44 ans m'a gâtée et choyée. Je lui dit un gros merci. Gros merci pour la belle vie que tu m'as donnée, surtout les derniers mois. Je laisse aussi ma fille Valérie, ma belle cocotte qui nous a donné 2 beaux petits garçons Dominic et Frédéric, deux amours. Mon frère Fernand, sa femme Alice et ses 3 enfants: Claudine, Michel, Josiane et leurs enfants. Ma soeur Hélène et ses 3 filles: Arlette, Martine et Isabelle et leurs enfants. Mon frère Roger, sa femme Hélène et sa fille: Nathalie. Je leur dis tous un gros merci pour les appels téléphoniques de France presque tous les jours pour m'encourager. Je veux remercier aussi Mme Claire Cayen, Mme Bail, Mme Boisclair qui étaient toujours là le soir quand le moral était bas. Le plus beau souvenir que j'emporte c'est la gentillesse de ma nièce Magalie, une fille au coeur d'or à qui je souhaitais beaucoup de bonheur. Merci à la belle famille Forget, de qui je garde un bon souvenir. Merci à mes gardiennes Francine et Madeleine.
 Donnez-moi le nom que vous m'avez toujours donné, parlez-moi. La vie n'est pas coupée parce que je suis juste sur une autre rivière.
 Je vous aime.
 Simone Forget

Des dons pour prières, messes, pour la défunte ou à la Société du cancer seraient préférables à des fleurs.
 Une cérémonie religieuse aura lieu vendredi le 24 novembre 2000 à 11 h à la Coopérative funéraire de l'Outaouais, 1369 boul. de la Vérendrye Ouest (coin Du Barry) Gatineau, Québec.

FORTIN, Bruno

Le 19 novembre 2000, à l'âge de 77 ans, est décédé Bruno Fortin. Il laisse dans le deuil son épouse Victoria Pruneau, ses filles Rachelle et Louise (Marc Gratton), ses petits-enfants, Adrien, Corinne, Ariane, Vincent, Cassandre, et Louis également deux soeurs Gabrielle et Marcelle. Prédécedé par ses frères Gérard, Léopold, Raymond et sa soeur Marguerite. Il reposera à la maison funéraire

Racine, Robert et Gauthier
 (613) 241-3680
 300 Olmstead, Vanier
 mercredi le 22 novembre 2000, à midi, suivi des funérailles en l'église St-Louis-Marie-de-Montfort, 749 rue Trojan, Ottawa, à 14 h. Au lieu de fleurs, des dons à un organisme charitable de votre choix seraient appréciés.



GAGLIARDI, Alfredo jr

Subitement, à Montréal, le 17 novembre 2000, à l'âge de 47 ans, est décédé Alfredo Gagliardi jr, fils de feu Alfredo Gagliardi Sr et de feu Lucille Taillefer, frère adoré de ses soeurs Nicole, Francine et Carole (Jean-Pierre Desrosiers). Il sera regretté par son neveu Maximo Gagliardi Boulet ainsi que plusieurs parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie
175, Jean-Talon Est
 Les funérailles auront lieu le mercredi 22 novembre à 12 h en l'église Notre-Dame-de-la-Défense, 6800, Henri-Julien, angle Dante, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. La famille accepte des fleurs ou des dons versés soit à S.P.C.A. ou MIAOUF adoption. Heures de visite: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et mercredi dès 10 h.

KENNEDY, Patrick Joseph

Paisiblement le 27 mai 2000, à l'âge de 86 ans, à sa résidence d'Argyle Minnesota, avec son épouse Delores et sa fille bien-aimée Doris à son chevet. Prédécedé par sa première épouse Marie Stella (février 1989), ses parents, ses soeurs, Winnifred, Alice, Esther, Margaret, Francis, Catherine, ses frères Frederick et John. Il laisse dans le deuil son épouse Delores Dufault, de Argyle Minnesota durant l'été et St. Petersburg Floride durant l'hiver, sa fille bien-aimée Doris Lilly (Kennedy), son beau-fils dévoué Peter Lilly de Clearwater, Floride; ses petits-enfants Patricia, Christine (Greg) et Tara, ses arrière-petits-enfants Patrick et Lilly Martin et les cinq enfants de sa 2e épouse plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants, prédécédé par son petit-fils Paul. Un service commémoratif sera célébré en l'église St-Thomas Becket, 4320 rue Ste-Anne, Pierrefonds, prendre la sortie St-Charles de la route 40, vendredi le 24 novembre 2000, à 13 h. Inhumation au crématorium Montreal Park, 3065 Côte de Liesse, St-Laurent.

LA FORCE, Claire

À Montréal, le 17 novembre 2000, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Claire La Force, épouse de feu Aimé Dubé. Elle laisse dans le deuil son frère Lionel et ses neveux et nièces. Selon sa volonté, elle ne sera pas exposée. Les funérailles en présence des cendres auront lieu le samedi 25 novembre à 14 h en l'église Ste-Madeleine Sophie Barot.

Direction Alfred Dallaire inc.

LAGACÉ, Bernard

À Laval, après un courageux combat contre le cancer, le 19 novembre 2000, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Bernard Lagacé, époux de Mme Jasmine Racette. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son ex-épouse, Mme Louise Sauriol, ses enfants, Patrick, Maxime et Stéphanie, son père M. Gérard Lagacé (Mme Jacqueline Page), sa belle-mère Mme Lorraine Cousineau, ses soeurs Louise (Jimmy Cravério), Hélène (Robert Latour), ses frères Jean (Thérèse Richer), Marc et Eric, sa belle-soeurs Nathalie (Mario Dion), ses beaux-frères Sylvain (Anne Roy), Stéphane (Elizabeth Valente), ses neveux et nièces et sa filleule Marie-Pier. Exposé mardi à 14 h au

Complexe funéraire Goyer Ltée
 3495, boul. Dagenais Ouest, Fabreville
 Une liturgie de la parole aura lieu le même soir à 20 h à la chapelle du complexe. Heures de visite: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Des dons à la Fondation pour la recherche sur le cancer seraient appréciés. La famille désire remercier le Dr Marc Billard pour son soutien et sa très grande disponibilité.

LAUZON (Beaudoin), Colette

1935 - 2000

À son domicile de Ville d'Anjou, le 20 novembre 2000, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Colette (Beaudoin) Lauzon, épouse de M. Robert Lauzon. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Josée (Mario Germain), France (Sylvain Ouimet), Marc (Johanne Phaneuf) et Nathalie (son ami Jocelyn), ses petits-enfants: Alexandre, Bruno, Emilie, Yannick, Marie-Christine, Yanira, Caroline, Nicolas, Louis Philippe, Félix; son frère, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces ainsi qu'autres nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe Alfred Dallaire inc.
cimetière Près du Fleuve
 2750 Marie-Victorin, Longueuil
 le mardi 21 novembre de 19 à 22 h et le mercredi 22 novembre à compter de 11 h. Les funérailles suivront mercredi à 13 h, en l'église St-Conrad, 6956 Des Ormeaux, Ville d'Anjou. Un goûter sera ensuite servi au complexe funéraire.

LE BLANC, Charles-Edouard

1911 - 2000

À la Résidence Edmond-Laurendeau, le 18 novembre 2000, à l'âge de 89 ans, est décédé monsieur Charles-Edouard Le Blanc, époux de feu madame Louise Vaillancourt. Il laisse dans le deuil ses enfants: Jacques (Louise Voisard), Michel, Robert et Hélène-Marie, ses petits-enfants Hugo, Pascal et Caroline, ses neveux et nièces et de nombreux autres parents et amis. Selon ses vœux, il ne sera pas exposé. Un service religieux en présence des cendres aura lieu en l'église St-Paul de la Croix, rue Fleury Est et Georges-Émil, Montréal, le jeudi 23 novembre à 11 h. La famille accueillera parents et amis à l'église à compter de 10 h 30. Des dons à la Fondation Edmond-Laurendeau, 1725 boul. Gouin Est, Montréal H2C 3H6, seraient appréciés.
Direction Alfred Dallaire inc.

LETENDRE, Aldéa

1907 - 2000

À Montréal, le 20 novembre 2000, à l'âge de 93 ans, est décédée Mlle Aldéa Letendre. Elle laisse dans le deuil son frère Roger, ses neveux et nièces et leur famille. Les funérailles auront lieu le mercredi 22 novembre, à 11h, en l'église St-Alphonse d'Youville et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. La famille recevra les condoléances à l'église à 10h30. Des dons à l'organisme de votre choix seraient appréciés.
Direction Magnus Poirier inc.

MARION (née Côté), Germaine

1911 - 2000

À Montréal, le 20 novembre 2000, à l'âge de 89 ans, est décédée Germaine Côté-Marion, épouse de feu Maximilien Marion. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Huguette (Theron Humes), Pierre (Gisèle Lambert) et Louise (Jean Damsnil); huit petits-enfants et deux arrière-petits-enfants; ses deux soeurs Thérèse et Juliette; son frère Jacques (Denise Valentine) ainsi que parents et amis. La famille vous accueillera au salon

Alfred Dallaire inc.
 1111, ouest rue Laurier, Outremont
 mardi le 21 novembre 2000, de 14 à 17 h et de 19 à 22 h; dès 10 h mercredi le 22 novembre 2000. Les funérailles auront lieu à 11 h, en l'église St-Viateur, rue Laurier et Bloomfield, Outremont, mercredi le 22 novembre 2000 et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

MEILLEUR, Jean

1944 - 2000

Subitement, le 18 novembre 2000, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Jean Meilleur. Il laisse dans le deuil sa fille Chantal, son gendre Stéphane Perron, ses deux petites-filles, ses parents Olga et Gustave Meilleur. Il laisse également ses soeurs Suzanne et Francine, son frère Pierre ainsi que ses neveux, nièces, et de nombreux amis et collègues de travail de chez Sears. Exposé au

Centre funéraire Côte-des-Neiges
 4525, ch. de la Côte-des-Neiges, Montréal
 (514) 342-8000
 le mardi 21 novembre de 15 à 17 h et de 19 à 22 h et le mercredi 22 novembre à compter de 12 h. Une célébration suivra mercredi à 13 h en la chapelle du même endroit. Un don à la Fondation de l'hôpital Ste-Justine au département de dermatologie serait apprécié.

PALANGE, Ernesto Dr

À Dollard-des-Ormeaux, le 19 novembre 2000, à l'âge de 84 ans, est décédé Dr Ernesto Palange, optométriste, époux de Audrey Mitchell. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Mario Infante (Céline Leduc) et Jo-Ann Infante, ses petits-enfants Marc, Eric et Bruno, sa soeur Carlotta Modesto ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces et plusieurs parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie
175, Jean-Talon Est
 Les funérailles auront lieu le jeudi 23 novembre 2000 à 11 h en l'église Notre-Dame de la Défense et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Au lieu de fleurs, vous pouvez faire un don en sa mémoire à l'oeuvre de charité de votre choix. Heures de visite: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

PAQUETTE, Lorette, s.p.

Soeur Alexina

À la Maison mère des Soeurs de la Providence de Montréal, le 20 novembre 2000, à l'âge de 89 ans, est décédée Soeur Lorette Paquette, fille de feu Joseph Paquette et Alexina Gauthier. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil des neveux et nièce, Gérard Lalande, René Paquette et Huguette Fecteau, parents et amis. La défunte sera exposée le 21 novembre à 14 h à la

Maison mère des Soeurs de la Providence
 5655, rue de Salaberry
 Montréal (Qc) H4J 1J5
 La célébration de la Parole aura lieu le 21 novembre 2000 à 19 h 45. Les funérailles auront lieu à la chapelle le 22 novembre à 10 h. Inhumation au cimetière Repas St-François d'Assise, 6893, rue Sherbrooke Est, Montréal.

PAQUETTE, S. Lorette s.p.

En religion: S. Alexina

À la Maison mère des Soeurs de la Providence, le 20 novembre 2000, à l'âge de 89 ans, est décédée Soeur Lorette Paquette, fille de feu Joseph Paquette et Alexina Gauthier. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil ses neveux et nièce: Gérard Lalande, René Paquette, Huguette Fecteau, parents et ami-e-s. La défunte sera exposée le 21 novembre, à 14 h à la

Maison mère des Soeurs de la Providence
 5655 rue de Salaberry
 Montréal (Qc) H4J 1J5
 La Célébration de la Parole le 21 novembre 2000, à 19 h 45. Les funérailles auront lieu à la chapelle le 22 novembre, à 10 h. Inhumation au cimetière Repas St-François d'Assise, 6893 rue Sherbrooke est, Montréal.
Direction Alfred Dallaire inc.

PATTERSON, Eliane

1923 - 2000

À Notre-Dame, Ile Perrot, le 19 novembre 2000, à l'âge de 77 ans, est décédée Eliane Patterson-Jacques, épouse de feu Edward Jacques. Elle laisse dans le deuil ses filles Beverly-Ann et Maureen, ses fils Ronald, Norman, Bernard, Earl, Kenneth; ses petits-enfants, parents et amis. Exposée au salon funéraire

Alfred Dallaire inc.
 107 rue Ste-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue
 le mardi 21 novembre, de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et mercredi de 10 à 14 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 22 novembre, à 14 h, en l'église Ste-Jeanne de Chantal, 1 rue de l'Eglise, Notre-Dame de l'Ile Perrot.

PRIEUR (Côté), Jeanne

1923 - 2000

À Laval, le 20 novembre 2000, à l'âge de 77 ans, est décédée Jeanne Prieur, épouse de Gaétan Prieur. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Diane, Monique (Paul-Émile Tremblay), Jocelyne, Nicole, Louise (Richard Fournier) et Denise; ses petits-enfants: Frédéric, Jean-Philippe, Véronique, Francis, Pierre-Olivier, Maxime et Laurie; son frère Jean-Jacques (Pauline) ainsi que de nombreux parents et ami(e)s. Exposée au salon funéraire:

Sylvie Filion inc.
 1310, boul. Curé-Labellé
 Chomedey, Laval
 (450) 978-0188

Stationnement et entrée à l'arrière
 la mardi 21 novembre 2000 de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Mercredi dès 8 h 30 suivi des funérailles en l'église St-Maxime à 11 h. Inhumation au cimetière Notre-Dame-de-l'Espérance. Des dons à la Fondation canadienne de maladies du rein seraient appréciés.

Arrestation d'un couple soupçonné d'avoir maltraité leur bébé

Presse Canadienne

DRUMMONDVILLE — Un jeune couple de Saint-Cyrille-de-Wendover, près de Drummondville, a été accusé hier de voies de fait graves mettant en danger la vie de leur bambin de deux mois.

Les parents avaient appelé une ambulance, le 13 novembre dernier, pour transporter leur fils à l'Hôpital Sainte-Croix, à Drummondville. A son arrivée au centre hospitalier, le bébé se trouvait dans un état comateux. Les médecins ont alors décidé de le transférer au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS).

« La pédiatre du CHUS a relevé des traces de quatre agressions différentes. Le bambin avait subi une dizaine de fractures et deux traumatismes crâniens », a indiqué Daniel Lamirande, responsable des affaires publiques pour la Sûreté du Québec (SQ) dans le district Mauricie/Centre-du-Québec.

C'est à partir de ce moment que le dossier a été transmis à la Direction de la protection de la jeunesse, qui a demandé à la SQ de faire enquête.

Les parents ont été arrêtés vendredi à leur domicile et ont été détenus à Sherbrooke jusqu'à leur comparution, hier, au palais de justice de Drummondville. Ils demeureront incarcérés d'ici leur retour devant le tribunal, jeudi. Ils subiront alors leur enquête en détention.

L'enfant est toujours hospitalisé au CHUS. Il est hors de danger, mais pourrait garder des séquelles de ses blessures.

Deux autres cas de bébés présumément maltraités ont été rapportés à la police au cours du week-end.

Une jeune femme de 22 ans a été accusée hier d'homicide involontaire à la suite de la mort de sa fillette d'un mois. Jeanne d'Arc Pierre-Louis s'était présentée à l'hôpital Maison-Neuve-Rosemont, à Montréal, dimanche matin. Peu de temps après son arrivée, les médecins ont constaté le décès du bébé, qui souffrait d'une fracture du crâne.

A Acton Vale, la police attend les résultats de l'autopsie qui sera pratiquée sur un petit garçon de six mois, mort dimanche, avant de savoir si des accusations seront portées.

Les policiers ont reçu un appel dimanche matin signalant le cas d'un enfant en détresse respiratoire dans une résidence de l'endroit. Les ambulanciers qui se sont rendus sur place ont vainement tenté de réanimer le bambin. Son décès a été constaté à l'hôpital de Saint-Hyacinthe. La police considère cette affaire comme une mort suspecte.

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

21 novembre 2000

Page E8 manquante